

Un nouveau Dispositif hivernal

(29/10/2011)

Le Relais social tentera une nouvelle fois d'aider un maximum de sans-abri

CHARLEROI Le Relais social de Charleroi coordonnera une nouvelle fois un dispositif hivernal pour aider les personnes qui vivent dans la rue, du 1er novembre 2011 au 31 mars 2012. Pour ce faire, il pourra compter sur l'aide de divers acteurs de terrain et sur le soutien des Ministres Tillieux (Action sociale) et Nollet (Logement). *"C'est la troisième année que nous mettons des moyens à disposition du Plan grand froid"*, précise Melissa Walka, représentante de la Ministre Tillieux. *"L'année passée sur Charleroi, 11.821 personnes ont passé une nuit dans un abri."*

Au niveau fédéral, un groupe de travail a été mis en place pour lutter contre le "sans-abrisme". Parmi ses missions, il a coordonné d'avantage les plans hiver, notamment avec la Défense. Cette année, six casernes (une par province, deux pour le Luxembourg) seront mises à disposition, en cas de conditions climatiques extrêmes. *"Soit 157 places d'hébergement supplémentaires. La collaboration a également été renforcée entre la SNCB et les Relais sociaux pour répondre aux errances dans les gares."*

Charleroi et Liège sont les deux villes qui se détachent, au niveau du nombre d'accueil dans les abris de nuit. La métropole carolorégienne récupère d'ailleurs une partie des exclus des autres communes. *"Pour ce qui est de la fréquentation des abris de nuit, 32 % de nos visiteurs sont Carolos"*, explique Suzanne Huygens, coordinatrice du Relais social.

Pour le reste de ces statistiques qui datent de 2010 : 48 % sont des personnes qui ne sont pas en règle, 14 % viennent des autres villes wallonnes et 2 % arrivent de Bruxelles. Mais dans la rue, on ne fait pas de différence. La métropole par l'intermédiaire des acteurs sur le terrain vient en aide à un maximum de personnes.

En plus des services proposés l'année, durant l'hiver, dans l'accueil de jour et de soirée et de l'hébergement, il y aura une augmentation des places d'accueil (Le Rebond et L'Accueil de soirée). Pour ce qui est de l'hébergement d'urgence, les SDF pourront compter sur l'ouverture d'un abri de nuit supplétif à la place Delferrière. Le CPAS y proposera 20 lits. *"Le travail dans les rues sera aussi renforcé pour inciter les gens à rejoindre les abris ou à prendre de quoi se réchauffer."* Le dispositif compte 80 travailleurs actifs.

www.dhnet.be